



Question sur un mur privatif

Par **DIVINE7**, le **23/08/2010** à **13:43**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une petite maison sur EVRY depuis 2004. Le mur droit de mon garage donne sur la propriété de mes voisins... ces derniers avaient demandé l'autorisation à mes prédécesseurs propriétaires de mettre une parabole sur le mur de ce garage, ce qui a été accordé. je voudrais savoir si j'ai le droit de leur demander d'enlever cette parabole???

merci pour votre réponse.

DIVINE7

Par **elydaric**, le **23/08/2010** à **20:19**

Bonjour,

Il est vraisemblable que vos voisins aient obtenu l'autorisation sans que la mairie ne sache qu'ils n'étaient pas propriétaires du mur. Je vous conseille donc d'aller voir votre mairie pour en savoir plus.

En tout état de cause, il est interdit de procéder à quelque installation sur un mur dont on n'est pas propriétaire.

Par **mimi493**, le **23/08/2010** à **20:54**

Ce n'est pas la mairie qui a autorisé, c'est l'ancien propriétaire du fond et donc du mur